



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 JANVIER 2023

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 24/01/2023

Publication :
le 03/02/2023

Délibération n° D-2023-28

Marchés de travaux - Groupe scolaire George Sand -
Rénovation thermique de l'école élémentaire - Lots 3, 8, 9, 10,
13 et 15 - Avenants n° 2 et 3

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Valérie VOLLAND

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Sophie BOUTRIT, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN.

Direction Patrimoine et Moyens

**Marchés de travaux - Groupe scolaire George Sand -
Rénovation thermique de l'école élémentaire - Lots 3,
8, 9, 10, 13 et 15 - Avenants n° 2 et 3**

Madame Rose-Marie NIETO, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Afin de procéder à la rénovation thermique de l'école élémentaire George Sand, le Conseil municipal a approuvé :

- le programme, en date du 6 juillet 2020 ;
- le marché de maîtrise d'œuvre, en date du 25 janvier 2021 ;
- le marché subséquent pour le désamiantage des locaux, en date du 28 juin 2021 ;
- les marchés de travaux, en date du 22 novembre 2021.

A ce jour, des adaptations s'avèrent nécessaires sur les lots suivants :

Lot 03 TERRASSEMENT DEMOLITION GO - Avenant n°3

Montant de la plus-value : 3 030,00 € HT, soit 3 636,00 € TTC.

Reprise d'enduits intérieurs au mortier de béton, linéaire de palissade de chantier complémentaire, pour mise en sécurité le long du pignon Est.

Lot 08 MENUISERIES EXTERIEURES - Avenant n°3

Montant de la plus-value : 4 834,25 € HT, soit 5 801,10 € TTC.

Remplacement des deux ventelles verticales du préau par des vitrages ; cornières en rive des doublages placo sur murs amiantés.

Lot 09 MENUISERIES INTERIEURES - Avenant n°2

Montant de la plus-value : 346,01 € HT, soit 415,21 € TTC.

Ajout de trappes de visite, de tablettes en mélaminé, suppression d'habillage devant ventelles et suppression d'une section de gradin extérieur

Lot 10 CLOISONS SECHES ISOLATION FAUX PLAFONDS- Avenant n°2

Montant de la plus-value : 7 902,56 € HT, soit 9 483,07 € TTC.

Balance de fin de chantier, adaptations et ajustements encoffrements au regard de la sécurité incendie

Lot 13 ASCENCEUR - Avenant n°1

Montant de la plus-value : 510,00 € HT, soit 612,00 € TTC.

Modification d'un bouton d'ascenseur, pour le respect de norme PMR suite à adaptations des nouveaux doublages au bâti existant

Lot 15 ELECTRICITE CFO CFA - Avenant n°3

Montant de la moins-value : - 1 300,69 € HT, soit - 1 560,83 € TTC.

Suppression des onduleurs dans la nouvelle baie de brassage informatique.

Les crédits sont prévus au budget en cours.

Lot n°	Titulaire	PSE	Montant marché initial PSE incluse (en € HT)	Avenant n°	Montant de l'avenant (en € HT)	% total des avenants par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés PSE incluse (en € HT)	Nouveau montant des marchés PSE incluse (en € TTC)
3	SARL STPM	X	219 020,86	3	3 030,00	5,21	230 436,34	276 523,61
8	SARL MOYNET ALU	X	238 029,88	3	4 834,25	9,89	261 569,67	313 883,60
9	SARL MENUISERIE GIRARD		199 157,59	2	346,01	1,63	202 401,60	242 881,92
10	STE RIDORET		145 911,77	2	7 902,56	6,48	155 371,20	186 445,44
13	COMPAGNIE FRANCAISE D'ASCENSEURS (CFA)		20 850,00	1	510,00	2,45	21 360,00	25 632,00
15	SAS CIGEC		100 000,00	3	- 1 300,69	33,31	133 311,93	159 974,32

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux, comme énoncés ci-dessus ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer ainsi que toutes pièces afférentes, le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Le Secrétaire de séance

Le Maire de Niort

Valérie VOLLAND

Jérôme BALOGÉ